

A2M OPTIK
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 14 Avenue Victor Hugo
24120 TERRASSON LAVILLEDIEU

LISTE DES ACTIONNAIRES

Les actions sociales sont attribuées et réparties comme suit :

- Madame **Astrid MARQUIGNY**, de nationalité française,
Née le 28 juin 1984 à CHATEAU-THIERRY (AISNE),
Demeurant à CRESSENSAC-SARRAZAC (46600) – 9 rue de la Résistance - Cressensac,
propriétaire de NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX actions de DIX EUROS (10 €) chacune,
numérotées de 1 à 990, ci **990 actions**
correspondant à son apport en numéraire d'un montant de neuf mille neuf cents euros

- Madame **Saâdia MARQUIGNY**, de nationalité française,
Née le 11 novembre 1955 à PARIS 12^{ème} (PARIS),
Demeurant à VERDILLY (02) – 8 rue de Breteuil,
propriétaire de DIX actions de DIX (10) euros chacune,
numérotées 991 à 1 000, ci **10 actions**
correspondant à son apport en numéraire d'un montant de cent euros

TOTAL **1 000 actions**

La présente liste est certifiée par **Madame Astrid MARQUIGNY**, Présidente de la société.

Le présent acte est signé électroniquement par la soussignée par le biais du prestataire de services DocuSign (www.docusign.com), conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code Civil, au décret d'application n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, transposant le Règlement (UE) n°910/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014, dit « Règlement eIDAS », sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Madame Astrid MARQUIGNY

10 juillet 2025

Signé par :

236591ACA3504D0...